

À l'agenda

CLÉGUÉREC

Loto des pompiers de Cléguérec. Vendredi 17 mars, 20 h, salle des fêtes, animé par Marie et JP. De nombreux bons d'achats à gagner. Ouverture des portes à 18 h. Restauration sur place. Payant.

Réunion pour la classe 3. La fête de la classe 3 aura lieu à Cléguérec le dimanche 21 mai. Une réunion de préparation est prévue le vendredi 17 mars, à 20 h 30, à la salle Ar Gwennili (à côté de l'école publique). Alors si vous êtes nés en 1923, 1933, 1943, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993, 2003, 2013 et même en ...2023, notez déjà la date du 21 mai sur votre agenda.

Messe. Samedi 18 mars, à 17 h, à l'église paroissiale.

Journée du souvenir. La journée du souvenir aura lieu le dimanche 19 mars, à 11 h, au monument aux morts, puis à la stèle pour le 61^e anniversaire du Cessez-le-feu.

Portage de repas à domicile. Le CCAS de Cléguérec propose un service de portage de repas à domicile pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap ou momentanément empêchées. Le tarif comprend 3,60 € de frais de livraison qui donnent droit à un crédit d'impôt de 50%. Livraison six jours par semaine. Tarif : 11,80 €. Pour les communes extérieures Malguénac, Guern, Séglie, Silfiac, Sainte-Brigitte, Saint-Aignan, Kergrist, Neulliac, le tarif comprend 4 € de frais de livraison qui donnent droit à un crédit d'impôt de 50%. Livraison six jours par semaine. Tarif : 12,20 €. Renseignements au 02 97 38 11 64, mail : secretariat@ccas-cleguerec.fr.

Secours populaire. Permanences les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois, de 14 h à 16 h, à la mairie. Contact : Mme Guéguen au 07 81 45 30 87.

Gym douce pour les seniors. Chaque mardi, de 14 h à 15 h, à la mairie (sauf pendant les vacances scolaires), gym douce pour les seniors. Gratuit, sur inscription à la mairie (02 97 38 00 15). Séances encadrées par l'animateur sportif de la commune et adaptées aux seniors.

Accueil de jour itinérant. Chaque mardi, de 10 h à 16 h 15 (repas compris), à la mairie, accueil de jour itinérant de l'association Perrine-Samson, pour les plus de 60 ans. Activités diverses et adaptées, animées par deux aides médico-psychologiques. Contact : adjitinerants@perrinesamson.fr ; 02 97 61 01 10 ; 06 48 02 04 44.

Maison France Services. Horaires d'ouverture : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h ; fermé le lundi.

KERGRIST

Marché des producteurs. Chaque samedi, de 9 h à 12 h, près de la mairie, marché de producteurs locaux : pains, légumes, viande, gourmandises, miel... Contact : 02 97 39 62 28.



Un collectif soutient le couple dans sa démarche anti-Linky.

MALGUÉNAC. Ils disent « non au Linky » !

Un couple de Malguénac ne veut pas d'un compteur Linky. Mais suite à une erreur de contrat, on veut l'obliger à en installer un. En attendant, la facture est salée...

« Il faut savoir que vous n'êtes pas obligés de vous faire installer un compteur Linky » : c'est ce que déclare un couple de Malguénacois qui n'en veut pas. En effet, il l'affirme : « On veut nous obliger à en avoir un. » Mais comment en est-il arrivé là ? Explications.

Tout est parti d'une erreur

Cette situation fait suite à une erreur commise : « On a souscrit à un contrat EDF professionnel. Ainsi, on paye 0,40 € par kWh », explique cette dame du pays de Pontivy. En toute logique, elle et son mari ont souhaité passer à

un contrat pour les particuliers.

Mais pour cela, il faudrait installer un compteur Linky selon les agents d'Enedis. « Ils sont passés à deux reprises, dont le 20 décembre où ils ont été très virulents. Ils affirmaient qu'ils n'avaient pas accès au compteur, ce qui est complètement faux », indique la Malguénacoise.

Et la hausse du coût de l'énergie n'arrange pas les affaires du couple... « La facture de février s'élève à presque 400 € », certifie la Centre-bretonne, montrant le document.

Changement de fournisseur

Entretiens, le couple a sou-

haité changer de fournisseur d'électricité en s'adressant à l'entreprise suédoise Vattenfall. « Elle a été victime de son succès lorsque l'on l'a contacté pour la première fois : elle ne prenait plus de nouveaux clients. Récemment, elle a pris en compte notre demande pour la rejoindre », explique la Malguénacoise.

Reste que le compteur appartient à Enedis. Elle reçoit alors un SMS stipulant : « Nous ne pouvons pas intervenir tant que nous ne voulez pas installer un compteur Linky. » Or : « Vattenfall m'a certifié que c'était possible, qu'il fallait juste communi-

quer l'index de consommation. C'est d'ailleurs grâce à ce fournisseur que j'ai su la date d'intervention des techniciens d'Enedis. »

Une association pour les défendre

Rendez-vous donc l'après-midi du lundi 13 mars. En cas de problème, « Les citoyens éclairés », collectif anti-Linky, était présent pour défendre les intérêts du couple. « Pour nous, ce type de compteur est installé pour nous surveiller. Et donc, les factures augmentent. Nous sommes solidaires : nous pensons à l'avenir de nos enfants et petits-enfants », déclare l'une

des membres.

La présidente, Danièle Bovin, électro-hypersensible, assure : « Le Linky accentue le phénomène d'électrohypersensibilité. Il présente le taux d'émissions le plus élevé. Les flux électriques sont permanents. »

En appui, un huissier de Loudéac a été contacté par le couple pour constater l'index.

Finalement : « Un opérateur est passé. Il a juste réalisé un réglage et relevé l'index. Vattenfall nous a confirmé qu'elle l'a reçu pour une mise en service, et mon contrat a été validé. » Tout est bien qui finit bien !

● Aurélien Burban

CLÉGUÉREC

ccc. Le bleu et blanc à l'honneur !

Le CCC fête ses 50 ans. Nouveau maillot, Paris-Brest-Paris : l'année 2023 promet !

Les membres du Club Cyclo-touriste de Cléguérec ont dévoilé leur nouvelle tenue sportive samedi 11 mars. Le CCC fête d'ailleurs ses 50 ans cette année. Créé en juillet 1973, il a connu en cinq décennies et sept présidents (Roland Richard, Edmond Berson, Daniel Tostivivint, Louis Le Dantec, Alain Jan, Denis Le Tennier, et aujourd'hui Lionel Robin).

Le club est constitué de 16 licenciés. Le dimanche matin, à partir de 8 h 30 de la place Pobéguin, ils participent à des boucles de 70 à 80 km, voire plus. Tout au long de l'année, ils prennent également part à quelques challenges : la Pierre Le Bigaut, la Ronde des bois à Pontivy, la rando des Ajoncs d'or à Malguénac, la rando de Locmalo ou encore la rando



Les cyclistes du CCC seront en blanc et dégradé de bleu à partir ce printemps.

Téléthon à Cléguérec.

Le Paris Brest Paris (PBP) aura lieu du 20 au 24 août : quatre licenciés du club vont y participer. Sur le retour de cette épreuve qui s'achève à Rambouillet (Yvelines), les cyclistes passeront par Gouarec, Silfiac, Cléguérec avant de continuer vers Pontivy. Des animations seront prévues pour

saluer les participants à ce rassemblement lors du passage à Cléguérec mardi 26 août en après-midi (les prévisions d'horaires seront précisées ultérieurement).ri

■ Pratique
Pour rejoindre le club, contactez Lionel Robin au 06 32 82 43 57.

→ Le compteur Linky, obligatoire ou non ?

Il faut savoir que trois textes de lois indiquent bel et bien qu'Enedis est propriétaire des compteurs d'électricité : l'article L322-8 du Code de l'énergie, l'article 29 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 pour la transition énergétique et la croissance verte (incite Enedis à moderniser son parc de compteurs électriques). La directive européenne 2009/72/CE du 13 juillet 2009 à propos des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité « demande à chacun des États membres de l'Union européenne de prévoir un système de comptage qui permet aux consommateurs de s'impliquer sur le marché de la fourniture d'électricité. »

On pourrait donc croire que le Linky est obligatoire. Or, il n'est pas cité ! Plusieurs tribunaux affirment d'ailleurs qu'il n'y a pas d'obligation légale concernant l'installation de ce type de compteur. Qui plus est, il est clairement indiqué dans la loi qu'aucun technicien n'a le droit de forcer la porte d'un particulier.

Rejoignez-nous sur facebook

